

# Quand le ciel nous tombe sur la tête j'adopte les bons comportements



## Tout au long de l'épisode d'inondation :

→ Je me tiens informé via les sources d'information officielles

→ Je respecte les consignes des autorités

→ Je m'assure que mes employés sont informés et en sécurité, sans mobiliser la ligne téléphonique trop longtemps.



## À l'approche de l'inondation :

Lorsque le niveau de vigilance diffusé par Météo-France indique la probabilité d'une inondation menaçant l'entreprise et ses employés.

- **J'informe mes employés et le public présent et je prépare leur mise en sûreté.**
  - Si un hébergement sur place est envisagé : je rassemble dans l'espace-refuge le matériel et les denrées nécessaires\*.
  - Si les autorités donnent la consigne d'évacuer : j'apporte mon aide ;
- **J'informe les partenaires de l'entreprise** pour qu'ils ne viennent pas dans le secteur ;
- **Je mets en place les mesures de protection du bâtiment et des biens :** mise hors d'eau des stocks et matériels sensibles ou polluants, coupure d'alimentation des réseaux, batardeaux...



## Pendant l'inondation :

**Si je suis à l'intérieur** et que la consigne d'évacuer n'a pas été donnée

→ Je mets mes employés et le public présent à l'abri en hauteur, sans prendre l'ascenseur ;

**Si je suis à l'extérieur**

→ Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur un pont ;

→ Je regagne un abri au plus tôt, en hauteur, sans prendre la voiture ;

→ Je ne m'engage jamais dans une zone inondée, ni en voiture, ni à pied

Moins de 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture !



## Après l'inondation :

- Je ne réintègre les bâtiments qu'après avis favorable des autorités ;
- J'inspecte le bâtiment en me protégeant (chaussures ou bottes adaptées, gants, masque...) et en restant très vigilant (risques d'effondrements, électrocution, contact avec des produits nocifs ou des objets tranchants...);
- Je constitue un dossier photo pour l'assurance et la CCI ou CMA, que je contacte sans tarder. Je ne jette rien avant le passage de l'expert ! ;
- Je nettoie, j'aère et je sèche dès que possible, en me protégeant ;
- Je ne rebranche les réseaux qu'après avis favorable des autorités et après avoir vérifié leur état (pas d'humidité résiduelle au contact du réseau électrique, pas d'endommagement des canalisations...);
- En cas de besoin, je propose un accompagnement par des psychologues ;
- La suspension temporaire d'activité du fait de calamité naturelle peut ouvrir droit à l'activité partielle : <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>
- Si j'en ai la possibilité, j'apporte mon aide aux autorités ou autres entreprises dans le besoin.



Une fois le calme retrouvé,

je fais un retour d'expérience avec mes équipes pour identifier les points à améliorer.



\*Le kit d'urgence

- Radio et lampe de poche avec piles de rechange,
- Gilets jaunes et sifflet,
- Téléphone et chargeur et/ou batterie externe,
- Bouteilles d'eau potable (6L/pers) et nourriture,
- Trousse de premiers soins,
- Lingettes,
- Outils de base (couteau multi-fonction,...),
- Bougies, briquet ou allumettes,
- Médicaments et ordonnances,
- Lunettes de secours,
- Vêtements chauds,
- Couvertures de survie,
- Double des clés,
- Copie des contrats d'assurance,
- Talkie walkies,
- Sacs poubelles,
- De quoi s'occuper (cartes...).

## À l'école, les enfants sont pris en charge

→ Je ne vais pas les chercher, sauf consigne contraire

## La signification des pictogrammes de vigilance (Météo-France) :



**Crues :** risque de débordement des cours d'eau principaux.



**Pluie-inondation :** risque d'inondations par ruissellement et débordement des cours d'eau mineurs.

## Pour tous les types de phénomènes, un même code couleur :

**Rouge : vigilance absolue**  
→ phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

**Orange : soyez très vigilant**  
→ phénomènes dangereux et étendus

**Jaune : soyez attentif**  
→ phénomènes localement dangereux

## Sources d'informations officielles :

**France Bleu :** 91.8 FM ou 97.2 FM  
**Comptes officiels des autorités sur les réseaux sociaux :** @PrefetOccitanie, @sdis31officiel, compte de votre commune  
**Sites Internet dédiés :**  
→ [vigilance.meteofrance.fr](http://vigilance.meteofrance.fr) ou application Météo-France  
→ [fr-alert.gouv.fr](http://fr-alert.gouv.fr)  
→ [inforoute31.fr](http://inforoute31.fr)

**Débordement des cours d'eau majeurs**  
→ [vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr) ou application Vigicrues

**Ruissellement et débordement des cours d'eau mineurs**  
→ [apic-vigicruesflash.fr](http://apic-vigicruesflash.fr)

## N° utiles :

- 18 :** Pompiers
- 15 :** SAMU
- 17 :** Gendarmerie, Police Nationale
- 112 :** Appel d'urgence européen
- 114 :** Appel d'urgence européen pour personnes sourdes et malentendantes

Mairie : .....

Autres : .....